



RECTORAT

N° Tél +243 99 57 65 045

Email : rectorat@unikab.cd

APP.

**DECISION RECTORALE N°⁰⁰².....ESURSI/UNIKAB/RECT/RMK/2026
DU 16 OCTOBRE 2026 PORTANT REAMENAGEMENT TECHNIQUE
ET NOMINATION A TITRE INTERIMAIRE DE QUELQUES MEMBRES
DU CABINET RECTORAL DE L'UNIVERSITE DE KABINDA "UNIKAB".**

Le Recteur de l'Université de Kabinda ;

Vu la loi-cadre n°14/004 du 11 février 2014 de l'Enseignement National ;

Vu l'Ordonnance-loi n°01-160 du 07 Octobre 1981 portant statut du personnel de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, spécialement en ses articles 36 et 54 ;

Vu l'Arrêté Ministériel n°054/MINESU/CAB.MIN/R5/2005 du 03 Octobre 2005 portant autorisation de fonctionnement d'une Extension d'un Etablissement Public d'Enseignement Supérieur et Universitaire dénommé UNIVERSITE DE KABINDA, spécialement en ses articles 1 et 2 ;

Vu l'Arrêté Ministériel n°438/MINESU/CAB.MIN/MNB/RMM/MKK/2023 du 12/09/2023 portant désignation et nomination des Membres du Comité de gestion de l'Université de Kabinda « UNIKAB » dans la Province de Lomami ;

Vu la Décision Rectorale n°001/RECT/MKA/UNIKAB/2023 du 05/10/2023 Portant Nomination des Membres de Cabinet du Recteur à l'Université de Kabinda « UNIKAB »

Vu l'indisponibilité temporaire du Directeur de Cabinet présentée à travers sa correspondance n°001 du 12 Octobre 2026 due à l'état de sa santé.

Vu la nécessité d'assurer un bon fonctionnement du Cabinet du Recteur ai de l'Université de Kabinda,

Le Comité de Gestion entendu :

DECIDE.

Article 1^{er} : Sont nommées à titre intérimaire, les personnes dont la fonction, nom, post-nom et prénom se trouvent ci-dessous :

BUREAU D'AFFECTATION	FONCTION	NOM, POST-NOM ET PRENOMS
CABINET DU RECTEUR ai	Le Directeur de Cabinet.	NKONGOLO MALEBWE Willy
	Le Conseiller Juridique	MUHALA KITENGE Jean Marie
	Le Secrétaire de Direction et Chargé du Site Web Officiel de l'Université de Kabinda "UNIKAB".	NSOMUE KAPUTA Junior
	Le Conseiller chargé de Communication	KATAMBUA TSHIMANGA Donatien
	La Protocole du Cabinet	MUKANDU KILOLO BUSASA

Art.2 : Toutes les dispositions antérieures et contraires à la présente décision sont abrogées ;

Art.3 : Le Secrétaire Général Administratif et l'Administrateur du Budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Décision qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kabinda, le 16 Octobre 2026.

Le Recteur ai

 **Richard MUIMBI KITUMBA**
Professeur.